Accusé de réception en préfecture 001-210104188-20210121-210103_CONVMISE-DE Date de télétransmission : 22/01/2021 Date de réception préfecture : 22/01/2021



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 janvier 2021

Présent(s):

Valérie Pommaz Isabelle Rouviere Vincent Traclet Patrice Auray Elisabeth Buonomo Michel Hargé Delphine Vienot Olivier Rouviere Victor Passarella Catherine Ferron Jean-Marc Vienot

Délibération n° 21.01.03 : Convention de mise à disposition avec promesse de bail emphytéotique.

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de THIL (Ain), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente en conformité avec la délibération 14.05.04 du 20 juin 2014, sous la présidence de Madame Valérie POMMAZ, Maire.

Secrétaire de séance : Delphine VIENOT

Excusé(s) ayant donné pouvoir(s) :

A Hernandez-Ruiz (Pouvoir à I. Rouviere) Christian Julian (Pouvoir à V. Pommaz) Damaris Caroppi (Pouvoir à M. Hargé)

Absent(s):

Estelle Grumet

Conseillers en exercice :

15

Votants:

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Madame le Maire présente la convention de mise à disposition de la parcelle A 1522 ou d'une partie de celle-ci sise Route de Nievroz, avec promesse de bail emphytéotique avec la société LUXEL qui a pour activité le développement et l'exploitation de systèmes photovoltaïques connectés au réseau.

Cette société souhaite notamment implanter sur cette parcelle une centrale de production électrique photovoltaïque au sol.

La convention a pour objet de définir les modalités d'accès aux fins de réalisation de l'ensemble des études nécessaires à la définition, la conception et la réalisation du projet.

Si le projet s'avère favorable, au vu des études de faisabilité et de construction, un bail emphytéotique devra être conclu.

Vu l'avis de la commission générale du 14 janvier 2021,

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire et après avoir pris connaissance de la convention :

- **DE VALIDER** la convention de mise à disposition avec promesse de bail emphytéotique
- AUTORISE madame le Maire à signer la convention et tout autre document afférent à cette décision

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Mairie de Thil 340 rue de la Mairie, 01120 Thil Mairie.thil@thil.fr - tel : 04 78 06 19 90 - fax : 04 78 06 51 83